

## Opération Collective de Modernisation

### PROCEDURE

#### 1 - Retirer un dossier au Pays dans l'une de nos antennes :

- Bédarieux : 1 rue de la république - 34600 BEDARIEUX – P : 06 82 58 33 23
- Saint Chinian : 1 rue de la Voie Ferrée - 34360 SAINT CHINIAN - T : 04 67 38 11 10
- Saint Pons de Thomières : Cité administrative - 34220 SAINT PONS DE THOMIERES T : 04 67 38 11 10

Sur le site du Pays Haut Languedoc et Vignobles : [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)  
Onglet : **MISSIONS DU PAYS** – Rubrique : **ECONOMIE** – Chapitre : **AIDE AU DEVELOPPEMENT**  
Courriel : [economie@payshlv.com](mailto:economie@payshlv.com)  
Tél : **04 67 38 11 10**

#### 2 - Prendre contact avec la chambre consulaire dont vous dépendez pour votre activité pour constituer votre dossier :

- |                                            |                      |                           |
|--------------------------------------------|----------------------|---------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> La CCI | Tél : 06 26 58 64 89 | Contact : Djamel FRAI     |
| <input checked="" type="checkbox"/> La CMA | Tél : 04 67 62 81 48 | Contact : Christian BAGES |

### ELIGIBILITE

Sont éligibles les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers et (ou) au Registre du Commerce et des Sociétés **depuis 1 an**, dont le **chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 € HT**, dont la surface de vente (alimentaire) est inférieure à 400 m<sup>2</sup>, avec un siège social situé sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles (102 communes). Les clients de ces entreprises sont des consommateurs finaux (particuliers).

**Sont exclues du champ d'intervention de cette opération** : les pharmacies et les professions libérales ainsi que les activités liées au tourisme, comme les emplacements destinés à accueillir les campeurs, les restaurants gastronomiques et les hôtels-restaurants.

### NATURE DES INVESTISSEMENTS

- Moderniser les locaux d'activité et les équipements professionnels
- Développer les outils numériques
- Sécuriser et rendre accessibles à tous les publics, les entreprises
- Rénover les vitrines

### CARACTERISTIQUE DES AIDES :

Pour l'investissement subventionnable compris entre **10 000 et 50 000 € HT**.



28,84 % sans contrainte

Avec la participation financière

